

**PLAN MINISTÉRIEL
AVC : PLUS DE STRUCTURES
SPECIALISÉES**

Actuellement en France, seuls 20 % des 120 000 à 150 000 victimes d'accidents vasculaires cérébraux (AVC) survenant chaque année sont pris en charge au sein d'une unité neurovasculaire (UNV). C'est mieux qu'en 2002, où elles n'étaient que 4 % mais c'est encore loin d'être suffisant. Il existe seulement 87 de ces structures spécialisées, qui assurent une prise en charge 24 heures sur 24. L'objectif du plan AVC du ministère de la Santé est de porter ce nombre à 142 en 2011.

**POLLUTION
DES MODIFICATIONS
GÉNÉTIQUES DUES
AUX MAREES NOIRES ?**

Les pêcheurs ayant participé aux opérations de nettoyage de la marée noire espagnole, à la suite du naufrage du « Prestige » en 2002, présentent des modifications de leur ADN et des problèmes pulmonaires, affirme une étude menée par des chercheurs espagnols entre septembre 2004 et février 2005 auprès de 501 marins pêcheurs ayant « nettoyé » et de 177 autres ne l'ayant pas fait.

**GRIPPE A-H1N1
22 CAS DE NARCOLEPSIE
APRÈS VACCINATION**

L'Agence européenne des médicaments a ouvert une enquête sur un vaccin contre la grippe A-H1N1 (Pandémix) soupçonné d'être à l'origine de 22 cas de narcolepsie (dont 6 en France), une maladie rare provoquant l'endormissement.

Don du sang : la gratuité est attaquée par les multinationales

Alors que la ministre de la Santé a récemment rappelé son attachement « aux principes éthiques fondamentaux » régissant le système transfusionnel français, les autorités sont en train de donner leur feu vert à une opération qui discréditerait ce dernier. En jeu : l'autosuffisance nationale et la gratuité des dons de sang.



En toute discrétion, parce que le domaine du don et de la transformation du sang est méconnu du grand public, une opération est en passe de se réaliser qui écornerait largement le principe de la non-commercialisation du corps humain en France. Fin juin, le Laboratoire français de fractionnement et des biotechnologies (LFB), établissement à 100 % public, a en effet annoncé vouloir racheter un groupe autrichien qui collecte du plasma sanguin en Autriche et en République Tchèque. Or tout le problème est que dans ces deux pays, les donneurs sont rémunérés. Certes, le plasma acheté « ne pourra être utilisé pour la fabrication de médicaments destinés au marché français où seul le plasma bénévole est autorisé », rappelle le LFB, mais l'opération créera un précédent d'autant

plus dangereux que les multinationales du secteur sont particulièrement agressives. Elles travaillent depuis des années à exploser le système transfusionnel français, modèle international d'éthique, de sécurité sanitaire, et interdit de profits. Leur objectif : pouvoir introduire en France des médicaments dérivés du

En France le don de sang est gratuit et non rémunéré, ce qui n'est pas le cas en Autriche et en République Tchèque.

sang (MDS) provenant de prélèvements rémunérés. C'est en effet un marché rendu « soluble par la Sécu et l'hospitalisation publique » et qui concerne environ 50 000 malades par an (1), qui leur échappe depuis trop longtemps, explique Jean-Pierre Basset, militant du don du sang. Actuellement, les besoins des malades en France sont presque exclusivement satisfaits par l'Établissement français du sang (EFS), qui collecte le sang des donneurs, et par le LFB, qui détient l'exclusivité sur le territoire de la fabrication des MDS. Au sein de ce système qui vise l'autosuffisance nationale, trois multinationales (Baxter, CSL Behring, Octapharma) se sont néanmoins octroyé une petite part du gâteau. Les hôpitaux français ont en effet la possibilité de se fournir en MDS auprès d'elles, voire, depuis une loi de 1993, en MDS issus de prélèvements rémunérés « dans les situations de pénurie » ou si ces derniers apportent une

« amélioration en termes de qualité » pour les malades. Mais c'est la dépendance de la France aux importations que les firmes visent. L'année dernière, elles sont revenues à la charge en dénonçant auprès de la Commission européenne le contenu du Code de santé publique qui impose l'utilisation de produits

éthiques issus du don du sang bénévole en France. Elles ne manquent donc pas de s'engouffrer dans la brèche qu'ouvrirait l'opération du LFB. Acquisition d'autant moins obligatoire que, pour son développement international, il peut trouver du plasma éthique dans presque tous les pays de l'Union, estime le sénateur communiste Guy Fischer, qui vient de rappeler au gouvernement l'étendue de ses pouvoirs en la matière. ★

ANNE-LAURE DE LAVAL
aldelaval@humadimanche.fr
(1) Pour traiter les déficits immunitaires, les déficits de la coagulation, les maladies auto-immunes, les incompatibilités de rhésus mère-enfant, etc.

EN SAVOIR PLUS

• En France, on peut faire un don de plasma au maximum 24 fois par an avec un délai de 2 semaines entre chaque don. Dans les pays sans limitations comme aux États-Unis, certains peuvent vendre leur plasma jusqu'à 120 fois par an.



MARIE-ROSE MORO, professeure de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (1).

Quand l'école fait mal

Quelle chance de pouvoir aller à l'école, d'apprendre, de découvrir l'inconnu, de se sentir capable de s'appropriier le monde, d'avoir des amis avec lesquels on grandit et de pouvoir nouer des relations avec des adultes chargés de vous transmettre ce qu'ils aiment. Mais voilà, tous ces plaisirs vont devenir impossibles pour certains adolescents qui ne peuvent ni apprendre ni même franchir le seuil de l'école. L'angoisse les étirent à l'idée même d'y aller, ils ont peur, ils ont le sentiment qu'ils vont mourir. Ils ont tellement mal au ventre ou à la tête que les parents les emmènent consulter un médecin plutôt qu'en cours. Ils n'arrivent plus à dormir la veille... L'école est pour eux un endroit effrayant où tout les inquiète, sans que parfois ils puissent se le dire comme tel ; où ils ont le sentiment de ne pas être reconnus, parfois ils imaginent qu'on se moque d'eux et peuvent devenir amers ou même violents.

On constate qu'en France, ces situations de phobies scolaires sont de plus en plus nombreuses et qu'elles surviennent de plus en plus tôt. Mais comment en vient-on à ne plus se sentir en sécurité à l'école ? Les études sur ce sujet existent maintenant, même si elles ne sont pas encore si nombreuses tant le phénomène surprend les professionnels eux-mêmes. Toutes retrouvent à peu près les mêmes résultats. Tout d'abord, ces phobies scolaires existent dans l'Europe entière et doivent être distinguées de l'absentéisme voulu, assumé par les adolescents. Certes, la phobie scolaire se traduit par une absence, mais elle n'est en aucun cas voulue et l'adolescent lutte souvent activement pour tenter d'y retourner.

C'est à l'école que, pour un adolescent, tout se joue : l'apprentissage, mais aussi son rapport aux autres et au monde. Or, ils sont de plus en plus nombreux à s'y rendre la peur au ventre, complètement angoissés, sans toujours bien savoir pourquoi. Quand ils s'y rendent encore. Ces phobies scolaires marquent généralement un grand état de souffrance, aux origines très diverses, que ces jeunes ne peuvent affronter seuls.



La phobie scolaire génère des absences involontaires chez l'adolescent, qui lutte activement pour tenter d'y retourner.

Mais seul, il y arrive rarement, il a presque toujours besoin d'une aide. Au passage, notons que le retrait des allocations familiales en cas d'absentéisme scolaire – mesure déjà injuste et totalement inefficace – prend en situation de phobie scolaire une signification encore plus absurde s'il en est. On va sanctionner des adolescents en tant que ceux qui ne sont pas capables de faire face à cet âge avec le monde extérieur. Dans ce cas, il faut chercher avec lui ce qui se cache sous le masque de la phobie. Dans d'autres situations, c'est le lien avec la famille qui est en jeu. L'adolescent a peur de quitter sa maison, où se jouent des choses importantes pour lui : sa mère ou son père sont tristes ou déprimés, par exemple, et il veut rester le plus près d'eux comme pour les protéger et veiller sur eux. Ou encore, il est tellement pris dans un conflit familial ou dans une vulnérabilité d'un des parents qu'il ne reste plus aucune place pour ses lieux et ses pré-

occupations. Dans ce cas, c'est la personne en difficulté qu'il faut soigner ou la famille dans son entier, en proposant une thérapie familiale pour que l'adolescent puisse retrouver sa liberté d'être pour lui-même et de grandir. Les études retrouvent une troisième série de facteurs liés à l'école elle-même : les méthodes pédagogiques qui mettent en échec certains adolescents, les blessent au point de leur ôter toute confiance en eux. D'où l'importance de leur donner une seconde chance, avec des méthodes qui insistent sur leurs compétences plutôt que sur leurs faillites. Mais ce qui peut être en jeu aussi, ce sont les relations avec les adultes que sont les enseignants, investis de grands pouvoirs par les adolescents, qui parfois sont déçus. Enfin, l'école peut aussi être le lieu d'expériences traumatiques et violentes ou de conflits graves avec d'autres adolescents et devenir ainsi source d'angoisse.

Sous la phobie scolaire, il peut y avoir tant de pistes à rechercher et à modifier, tant de choses qui impliquent l'adolescent lui-même, sa famille, l'école elle-même, et puis toujours, la question du devenir, de leur place même à l'école et dans la vie. Mais cette incertitude n'est pas nouvelle : déjà en 1838, Baudelaire adolescent écrivait à sa mère, dans ses « Lettres inédites aux siens » qui viennent d'être éditées par Grasset : « Je sens venir la vie avec encore plus de peur. Toutes les connaissances

qu'il faudra acquérir, tout le mouvement qu'il faudra se donner pour trouver une place vide au milieu du monde, tout cela m'effraie. Enfin, je suis fait pour vivre, je ferai de mon mieux : il me semble ensuite que dans cette science qu'il faut acquérir, dans cette lutte avec les autres, dans cette difficulté même, il doit y avoir un plaisir. » Et on revient au plaisir à trouver à l'école et dans la vie. ★

(1) Maison de Solenn-Maison des adolescents de Cochin (AP-HP, Paris) et Avicenne (Bobigny) www.marierosemoro.fr; dernier livre paru, « Les Adolescents expliqués à leurs parents », Éditions Bayard, 2010.

NOUVEAU



LA FRANCE MALADE DE SES MÉDICAMENTS ?

Ce n'est pas un ouvrage contre les médicaments et les laboratoires qu'a écrit, après le scandale du Vioxx, Sauveur Boukris, médecin à Paris et enseignant à la faculté. Mais un livre contre le « changement de stratégie des firmes pharmaceutiques » qui pousse les médecins à prescrire plus que de raison. En France, on estime entre 8 000 et 13 000 par an le nombre de décès dus aux médicaments. L'auteur y détaille les effets secondaires de certaines grandes familles de médicaments, le travail des laboratoires auprès des praticiens, ou encore liste les « contre-pouvoirs » qui s'organisent contre ce système. Le moyen d'en sortir ? Reconnaître mondialement le médicament à dose appropriée comme « bien public et essentiel ». « Ces médicaments qui nous rendent malades », de Sauveur Boukris. Éditions la Cherche-Midi, juin 2009, 18 euros.